

## RÉVÉLATIONS SUR LA VIDÉOPROTECTION

## Le grand déballage

**P**as moins de 272 caméras - soit quasiment 18 % du parc ! - très peu utilisées voire pas du tout ; un temps trop important passé par les agents de centre de supervision urbain (CSU) à rechercher des images pour les enquêtes de police nationale et pas sur le direct, engendrant un très faible nombre d'interpellations en flag ; des cycles de travail de ces agents largement perfectibles ; l'absence de comité d'éthique incluant opposition, société civile et spécialistes comme d'autres villes le font depuis

des années ; une location de réseau de fibre optique et une maintenance des caméras ultra-onéreuses... N'en jetez plus ! Le rapport définitif - que nous avons pu consulter en exclusivité - rédigé par l'inspection générale des services de la Ville est accablant. L'auditrice qui a étudié pendant 5 mois le fonctionnement, l'utilisation, les coûts et l'efficacité de ce réseau de vidéoprotection multiplie les préconisations au maire, dont le mouvement, le Printemps marseillais, avait fait de ce moratoire un argument de campagne en 2020...

C'était de bonne guerre. Alors que pendant près d'une douzaine d'années, les élus de droite - sur tout le territoire et surtout dans certaines villes du sud de la France où flambait la délinquance - avaient vanté le déploiement massif de caméras comme le symbole de leur fermeté, le Printemps marseillais avait, pendant la campagne des municipales de 2020, fait la promesse, en guise de marqueur fort à gauche, d'une pause, d'un temps de réflexion, d'un moratoire. Un mot à filer le frisson à n'importe quel flic, lesquels ne peuvent désormais plus se passer, pour élucider nombre d'affaires et consolider moult dossiers, de ces 1 558 paires d'yeux et en redemandant même une palanquée dans les quartiers nord (lire ci-contre).

À peine son "switch" effectué avec Michèle Rubirola, juste avant Noël 2020, le nouveau maire de Marseille, Benoît Payan, chargeait son directeur général des services de commander un vaste audit. "Un audit de politique publique, et non de conformité" comme le précisent les conclusions définitives de cette enquête qui s'étalent sur environ 70 pages. Un rapport siglé confidentiel, que nous avons pu consulter en exclusivité, rendu en octobre et que la municipalité n'a pas pris le temps de commenter à minima, même après la proposition du gouvernement de financer une flotte de 500 nouvelles caméras.

Certes, la question du plan "écoles" et de celle du plan "Marseille en grand" étaient prioritaires, mais la majorité, bien consciente qu'il serait impensable de revenir en arrière sur cette question de vidéoprotection (mal nommée d'ailleurs), était-elle gênée au entournures ? "Absolument pas, tout simplement parce que l'on a toujours été dans l'inverse et une posture dogmatique sur la question, jure un proche du maire, on est dans la recherche d'efficacité sur l'utilisation des caméras et sur celle de l'argent des Marseillais. On avait eu des échos, au cours du mandat précédent, que des caméras avaient été installées n'importe où, que des mauvais choix sur certains montages financiers avaient été faits et que cela avait coûté des millions de trop aux contribuables". Alors, une auditrice de l'inspection générale des services (IGS) - liée à la Ville "mais à laquelle il était évidemment demandé un travail objectif afin de nous aider à prendre les bonnes décisions", pilonne ce conseiller - s'est plongée pendant 5 mois dans les chiffres, les statistiques, a multiplié les entretiens en interne mais aussi avec les partenaires de la Ville et a comparé le tout avec 8 autres villes (Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Montpellier, Strasbourg, Bordeaux et Toulon).

Voici les enseignements de cet audit qui offre une photographie inédite de cette politique publique menée tambour battant à Marseille à partir de 2011 pour la bagatelle de 29,3 millions d'euros d'investissement (9,1 pour la Ville, 10,3 pour le Département et 9,7 pour l'État).

## 272 CAMÉRAS QUASI INUTILES

C'est sans doute le point le plus ahurissant au cœur de ce rapport. 272 caméras, dont l'utilisation a été épiée pendant 5 mois donc, ne servent à rien ! Ou quasi-

ment. Soit 18 % du parc total. À Verduron (16), près des Baumettes (9), à La Pomme (11), à l'Estaque (16), à Saint-Mareil (10), à Montolivet (12), à Saint-Loup (10), à la Barasse (11), quatre de ces caméras n'ont pas été une seule fois consultées et les autres l'ont été au maximum : une vingtaine de fois par mois (voir graphique ci-contre pour les autres données).

Selon nos informations, dans l'entourage du maire, on persille sur la possibilité de caméras accordées afin de tranquilliser des "amis", ou diverses personnalités influentes, type présidents de comités d'intérêts de quartiers (CIQ). "Attention, on n'a pas filé, on n'a pas enquêté, mais il y a des rumeurs et surtout, ça pose question quand une caméra est installée dans une impasse", glisse une source municipale. Caroline Pozmentier, l'adjointe en charge de la sécurité sur les deux derniers mandats Gaudin et chevilles ouvrières du déploiement de ce réseau de caméras, s'inscrit en faux : "Nous n'avons jamais répondu à des enjeux personnels ! Une caméra ne s'installe pas comme un autre équipement, ça s'inscrit dans une démarche globale pour mailler le territoire, et d'ailleurs ces emplacements étaient discutés lors d'un comité d'études auquel participaient la police municipale, la nationale, et les services techniques de la Métropole. Et puis ça ne veut pas dire que ces caméras n'ont pas été utiles avant ces 5 mois d'audit ou qu'elles ne le seront pas après..."

Si comme le précise l'IGS, il sera nécessaire de compléter cette donnée quantitative par une étude qualitative de l'utilisation de ces presque 20 % du réseau, ce chiffre fait désordre d'autant que, comme l'indique le rapport, seules 18 % des cimetières, 37 % des crèches, 42 % des écoles, 44 % des lieux de culte et 80 % des stations de métro sont, pour l'heure, couverts.

## DES AGENTS SURCHARGÉS ET INEFFICACES EN "LIVE"

Le rapport indique qu'avec un effectif de 42 opérateurs vidéo au centre de supervision urbain (CSU), seulement 4 à 5 agents travaillent sur chaque vacation (matin, après-midi/soir, et nuit). Soit un taux de 35 caméras par personnel, quand celui-ci est de 21 à Lyon, 19 à Montpellier et 8 à Bordeaux (mais, certes, atteint 104 à Nice). Sans parler de la quantité considérable de recherches (5 368 en 2019 soit 15 par 24 heures) et de réquisitions (3 721 en 2019), émises par les enquêteurs de la police nationale, auxquelles ils doivent répondre : ce nombre de réquisitions par opérateur s'élève à Marseille à 88,5 alors qu'il est de 38,8 à Lyon, et de 44,3 à Bordeaux. Conséquence directe : la tête plongée dans les archives, les opérateurs vidéo n'ont plus le temps de faire de la supervision et donc de la prévention, qui est pourtant l'une de leurs missions premières. Le nombre d'interpellations annuelles, à la suite d'un événement constaté sur les images, est seulement de 372, soit un "flag" par jour, dans la cité phocéenne alors qu'il est de 723 à Lyon, et même de 1 273 à Bordeaux qui n'est pas connue pour être une ville à feu et à sang...

Selon nos informations, si la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), ainsi que la police judiciaire (PJ),

bénéficient déjà de postes "déportés" dans leurs locaux pour analyser eux-mêmes les vidéos, cette charge devrait prochainement leur revenir entièrement (lire article ci-contre). Maigre consolation : le CSU, grâce à trois agents dédiés, se révèle être une véritable mitrailleuse à vidéoverbalisations (47 798 soit 18 % des PV dressés par la police municipale).

## L'ABSENCE DE COMITÉ ÉTHIQUE

Si Bordeaux, Lyon, Strasbourg et Nantes ont leur comité d'éthique, regroupant opposition, associations, spécialistes etc., Marseille y a pensé, en 2011, puis finalement y a renoncé. "À l'époque, les villes qui on avaient ne les sollicitaient que pour les emplacements des caméras, et pour cela on avait déjà un comité d'études, assure Caroline Pozmentier. Quant à la légalité, on était très à cheval dessus, on était en contact permanent avec la Cnil et jamais aucune dérive n'a été signalée".

L'audit indique qu'à Bordeaux ce comité connaît "une faible participation", qu'à Lyon et Strasbourg, ils ont un rôle "consultatif sur les implantations, les nouvelles technologies et leur usage" mais qu'ils sont "en cours de refonte". L'adjoint à la sécurité marseillais, Yannick Ohanessian (lire interview ci-contre), promet lui, de mettre en place cette structure afin, notamment, que "les Marseillais sachent comment est utilisé leur argent".

## LOCATION DE FIBRE ET MAINTENANCE HORS DE PRIX

C'est un véritable gouffre financier que décrit cet audit. Celui d'abord de la location de fibre optique, à Comptel et Orange, qui concerne 47 % du réseau. Et même jusqu'à 73 % dans les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements et 82 % dans les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arr. L'étude indique bien que le réseau propriétaire, profitant notamment de grands travaux lancés, a été multiplié par 4,5 en 8 ans, passant de 26 à 116 kilomètres linéaires, mais ce coût de location représente encore jusque-là 6,5 millions d'euros par an, soit 476 euros par mois et par caméra... "On est déjà parvenu, et sans trop forcer, à diviser par deux les contrats de location, il fallait simplement négocier un peu, se félicite un proche du maire. Et il va falloir s'atteler au même travail sur la maintenance".

Remplacements, réparations et nettoyage des globes... celle-ci coûte 2,8 millions d'euros par an quand Lyon ne débourse que 470 000 euros et Bordeaux 110 000 euros (ces villes comptabilisent, certes, le remplacement des caméras en investissement et non en fonctionnement comme Marseille). "Un audit sur 5 mois, c'est voir par le petit bout de la lorgnette, pilonne Caroline Pozmentier, on n'a pas tout bien fait, mais on l'a fait. En 2008, il y avait zéro caméra et moins de 200 policiers municipaux ! Que la nouvelle majorité ait pris le temps de se poser sur la question, c'est intéressant. Mais la politique de sécurité ne doit pas être une politique idéologique, la sécurité c'est vivant, c'est du quotidien et c'est de l'humain..."

Romain CAPDEPON



Au centre de supervision urbain (CSU), les opérateurs vidéo sont trop peu nombreux et surtout surchargés de demandes de recherches et de réquisitions émises par la police nationale. Le nombre d'interpellations faites grâce au direct est très faible. PHOTO NICOLAS VALLAURI

## Marseille c'est 1 558 caméras sur 1 362 implantations

**1,79** caméra pour 1 000 habitants  
→ **10,35** à Nice, **1,11** à Lyon et **0,60** à Bordeaux

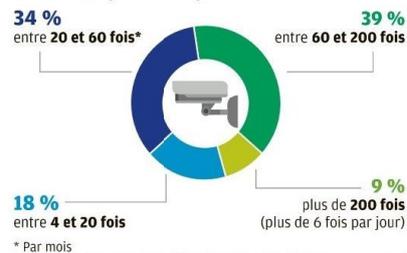
**11,12** caméras au km<sup>2</sup>  
→ **49,09** à Nice, **12,94** à Lyon et **3,09** à Bordeaux

**35** caméras par opérateur-vidéo  
→ **104** à Nice, **21** à Lyon et **8** à Bordeaux

**88,5** réquisitions par opérateur vidéo  
→ **47,9** à Nice, **38,8** à Lyon et **44,3** à Bordeaux

**379** interpellations après un événement constaté en direct  
→ **684** à Nice, **723** à Lyon et **1 273** à Bordeaux

## Utilisation (sur 5 mois)



## Le top 5 (sur ces 5 mois)

- 14 000** utilisations à Noailles (1<sup>er</sup>)
- 10 500** sur le Vieux-Port (1<sup>er</sup>)
- 4 776** près du chemin du Mouton à la Millière (11<sup>e</sup>)
- 3 921** sur le boulevard Dugommier, près de la gare (1<sup>er</sup>)
- 3 447** entre l'avenue Pelletan et la rue de Ruffi (3<sup>e</sup>)

Graphisme : Laurie Gravaña



## LE POINT DE VUE DES ENQUÊTEURS DE LA POLICE NATIONALE

### "Ça permet d'élucider, mais pas de protéger"

Il n'a pas fallu plus de dix secondes à Eric Arella, le directeur zonal de la police judiciaire, pour citer une affaire criminelle sortie grâce aux images des caméras de la ville. C'était le soir du meurtre d'un jeune homme de 25 ans à la station de métro Notre-Dame du Mont (6<sup>e</sup>), début janvier. "Dès qu'on a été saisi, on a visionné les bandes. On n'a pas pu identifier clairement les gars, mais on a appris qu'ils étaient deux et sur un scooter. Ce qui nous a permis ensuite de les localiser sur La Canebière, et d'apprendre que l'un des deux avait été capté par la caméra d'un commerce. Cela nous a menés au principal suspect, cinq jours plus tard, détaille le haut gradé. Sur cette affaire, sans ces images, on aurait peut-être mis des mois, voire des années, à élucider cet homicide. Peut-être même qu'on ne l'aurait jamais sorti." Si elles ne permettent que rarement - notamment à cause d'une qualité assez médiocre, surtout de nuit - la reconnaissance immédiate d'un délinquant ou d'un criminel, ces caméras offriraient donc, d'emblée, un gros coup de pouce : un axe de fuite, une plaque d'immatriculation, des détails vestimentaires, une apparence. Un fil à tirer en somme.

#### "Besoin d'images dans le nord"

"Ce fut le cas aussi sur le meurtre de la jeune Marie-Bélen, au métro la Timone en mars 2019. On ne voyait rien sur la capture d'écran de son tueur, on avait juste une attitude, une physionomie, une taille approximative. C'est toujours mieux que rien ou des témoignages peu précis", surenchérit l'inspecteur général Arella. Sans parler de l'incroyable remontée dans le temps que les policiers de la sûreté départementale étaient parvenus à faire après le meurtre, en 2013, de Jérémy, un étudiant vosgien, près de la gare Saint-Charles. La Crim' de la SD avait suivi, en sens inverse, le parcours du tueur sur les 12 heures précédant son acte irréparable. Une efficacité difficilement contestable donc, mais sur des crimes perpétrés dans l'hyper-centre ville, quadrillé de caméras, et par des auteurs qui ne prennent aucune précaution... "En revanche, il est vrai que je suis bien en peine de vous citer un règlement de comptes perpétré dans les quartiers



La capture d'écran du meurtrier présumé de Marie-Bélen, en 2019.

nord et que l'on a sorti grâce aux vidéos, continue le patron de la PJ, il y a trop peu de caméras là-haut alors que c'est là que ça se passe !"

Une affirmation quelque peu nuancée par un spécialiste de la délinquance locale : "Ça n'est pas vraiment la réalité : par exemple, j'en compte une douzaine entre le Min des Arnavaux et les Micocoulliers, une petite dizaine à Sainte-Marthe, deux aux entrées de la cité de la Bricarde... En gros, on doit en avoir une centaine sur les quartiers nord, mais évidemment il faut en rajouter".

C'est sur cet axe de développement précis que l'aide promise par l'État (le financement de 500 caméras, Ndlr) est basée. Selon nos informations, serait actuellement discutée entre la Ville et la préfecture de police, qui relaie notamment les besoins et attentes des enquêteurs, l'implantation d'une cinquantaine de caméras. "La Ville et la police nationale n'ont pas les mêmes ambitions pour ces caméras et c'est normal. La municipalité veut pouvoir sécuriser davantage les écoles, tenter d'éradiquer le fléau des stationnements en double file et aussi les dépôts sau-

vages de déchets alors que la police aurait, elle, besoin de caméras aux entrées et sorties de chaque cité sensible. Après, il faut être clair, ce nom de vidéoprotection est galvaudé : ces caméras permettent d'élucider mais ne protègent ni ne dissuadent de rien sinon on aurait plus de faits au centre-ville", percuté ce commissaire, en évoquant la réflexion que les policiers du commissariat nord attendent comme le Messie. "Au plus près des cités ça sera compliqué, elles seront rapidement détruites et le but n'est pas d'en arriver à devoir mettre une patrouille devant chaque mâ! Mais bien sûr qu'on a besoin de davantage d'images, assume le commissaire

"La Ville et la police nationale n'ont pas les mêmes ambitions pour ces caméras et c'est normal."

divisionnaire Sébastien Lautard, patron des 650 flics, c'est le premier réflexe des enquêteurs et on manque de caméras sur différents axes routiers, pour des accidents mais aussi comme axes de fuite, et autour des établissements scolaires". Au centre-ville, leurs collègues jouissent déjà d'un vaste maillage. "On ne fait plus une enquête sans vidéo, atteste le chef, le commissaire Stéphane Brunoni, ça offre la possibilité de suivre quelqu'un à la trace". Une délinquance de masse qui entraîne un nombre de recherches et de réquisitions d'images énorme (plus de 9200 cumulées en 2019) au centre de supervision urbain (CSU). "Un agent du CSU est censé juste figer les bandes, les copier sur un DVD et les filer à la nationale, assure un gradé, mais les enquêteurs leur demandent depuis des années de faire des pré-recherches pour savoir si les images ont un intérêt avant de faire une réquisition en bonne et due forme. C'est un temps d'enquête qui a été sous-traité". Et que la police nationale devra sans doute, tant bien que mal, bientôt récupérer au bénéfice d'un CSU plus efficace sur le "live"...

R.C.

## L'INTERVIEW DE YANNICK OHANESSIAN, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ

### "Les caméras installées à des fins politiques, c'est terminé"

■ Cet audit était une promesse du Printemps marseillais. Était-ce seulement une posture dogmatique et un brin électoraliste ou pensiez-vous réellement qu'il y avait un souci avec ces caméras et leur gestion par la mandature précédente ?

Vous avez raison de le rappeler, c'était un engagement de campagne que nous devons aux Marseillaises et aux Marseillais et qui répondait à un besoin légitime de transparence. Nous avions de réelles interrogations quant à la pertinence de l'implantation de certaines caméras, à leur coût de fonctionnement, au nombre d'agents derrière les écrans ou encore à l'efficacité du dispositif. Malheureusement, le résultat de l'audit révèle que nos inquiétudes étaient justifiées. Le constat est sans appel. Le déploiement de caméras par l'ancienne équipe municipale sur les sept dernières années, s'est fait de façon déraisonnée, au détriment du nombre de personnels et à côté pas moins de 29 M€ à la collectivité. Pire encore, faire fonctionner les caméras coûte chaque année 7 M€. Pour quel résultat ? Puisque tenez-vous bien... il y a seulement 5 agents derrière les écrans pour visionner 1 600 caméras et moins de 150 policiers municipaux sur la voie publique dans une ville de 240 km<sup>2</sup>, 111 quartiers et 900 000 habitants. C'est insupportable. Ils ont fait le choix du dépenses et de l'inopérant. Nous faisons celui de l'efficacité et du sérieux.

■ L'un des principaux enseignements de cet audit, c'est que plus de 270 caméras (soit quasiment 20 % du parc) ne servent à rien. Peut-on alors considérer qu'elles ont été mal implantées ou implantées pour faire plaisir à des "amis" ? Des caméras politiques en somme... Et, par conséquent, vont-elles être supprimées comme le préconise le rapport en détaillant que cela permettrait d'économiser plus de 700 000 euros par an ?

Je ne sais pas s'il s'agit de caméras politiques... mais quel gâchis ! Cela me laisse un goût amer sachant qu'une caméra coûte entre 20 000 et 25 000 euros d'installation. Sans compter les frais liés à son entretien et à son activité chaque année. Au-delà de l'aspect financier, j'ai le sentiment que les Marseillaises et les Marseillais ont été floués toutes ces années. Assurer la sécurité de nos concitoyens est un sujet trop sérieux pour en faire un outil électoraliste. Aussi, je le dis aujourd'hui aux Marseillais : les caméras installées à des fins politiques, c'est terminé. Désormais il reviendra, uniquement aux forces de police, de déterminer en toute transparence les points d'implantation les plus adéquats pour que les caméras soient utiles.

■ On se rend compte aussi dans ces pages que le

fait que la moitié du réseau de fibre optique soit loué coûte très cher (6,5 millions par an) ainsi que la maintenance du parc de caméras (2,8 millions par an), qui a été externalisée pour une raison obscure... L'équipe municipale précédente a davantage gouverné par caprice que par raison. La vidéoprotection a répondu à une lubie d'une équipe inexorablement dans la surenchère sécuritaire. Pour que les choses soient tout à fait claires pour les Marseillais : pour fonctionner, les 1 600 caméras de la ville doivent être reliées à un réseau de fibre optique dédié. Or, pendant des années, ils ont tenu à multiplier aveuglément le nombre de caméras dans la ville au point d'en oublier de développer notre propre réseau, à l'instar des autres grandes villes. Résultat : 50% de celui-ci est encore aujourd'hui loué à un opérateur privé. La facture est saée pour les Marseillais. Je vous le disais à l'instant, ce choix coûte plus de 7 M€ chaque année. Notre responsabilité, et nous le faisons depuis des mois, c'est de chercher à optimiser ces coûts de fonctionnement et d'entretien. L'État est prêt à nous aider en ce sens.

■ Plusieurs villes comparées à Marseille dans cette enquête ont un comité d'éthique autour de la vidéoprotection. Envisagez-vous d'en installer un ici aussi ?

Comme le rappelle régulièrement le maire, nous fabriquons la ville avec et pour les Marseillais. Ils ont été trop longtemps tenus à l'écart de la vie politique locale et des décisions qui étaient prises. Ils doivent

"Nous allons créer un comité éthique. Les Marseillais doivent se réapproprier cet outil"

se réapproprier cet outil, le comprendre, l'appréhender. Je veux être transparent avec eux. Les Marseillais ont aussi le droit de savoir comment est utilisé leur argent. Nous créons donc très prochainement un comité éthique qui sera chargé de veiller au respect des libertés publiques auxquelles nous sommes profondément attachés.

■ En termes d'effectifs au CSU, on constate qu'il n'y a que 42 opérateurs vidéo au total, soit 4 à 5 agents par vacation (matin, après-midi/soir et nuit). N'est-ce pas largement sous-dimensionné pour un parc de plus de 1 500 caméras dans une ville très vaste et en proie à une forte délinquance ?

Une preuve de plus, s'il en fallait une, que le système



PHOTO ANTOINE TOMASELLI

de vidéoprotection dans sa globalité a été pensé en dépit du bon sens. Dès ma prise de fonction, j'ai moi-même été frappé par le peu d'agents derrière les écrans et de policiers municipaux présents dans nos rues. Nous avons, depuis, rectifié le tir en recrutant des agents au CSU et des policiers municipaux, en doublant notamment les effectifs de la nuit. À terme, je souhaite également doubler les opérateurs vidéo. C'est d'autant plus nécessaire si nous voulons utiliser les caméras pour gérer en direct nos espaces publics.

■ L'audit pointe du doigt un manque de patrouilles en direct à cause du temps passé à faire des recherches pour la police nationale et les réquisitions d'images. Le nombre d'interpellations liées à des constatations faites sur les images en direct est très bas par rapport aux autres villes. Allez-vous demander à la police nationale de se débrouiller davantage pour ses recherches ?

Les agents derrière les écrans doivent pouvoir répondre rapidement aux besoins des Marseillaises et des Marseillais, veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit commise, à sanctionner les incivilités, à agir dans le cadre de la flagrance en lien avec les équipes sur le terrain. Or, ce n'est malheureusement pas ce qu'ils faisaient jusqu'ici puisqu'ils consacraient 70% de leur temps à répondre aux demandes de recherche pour le travail d'enquête de la police nationale. Cette situation n'est évidemment plus acceptable. J'en ai discuté avec la préfète de police qui en-

tend ma demande et est prête à reprendre ce travail de recherche à sa charge. Nous allons donc engager une grande réforme dans l'organisation du travail des opérateurs vidéos. Elle permettra aux agents derrière les caméras de se recentrer sur leur mission première, à savoir traiter et sanctionner les incivilités quotidiennes qui pourrissent la vie des Marseillais notamment les doubles files, le stationnement gênant, les dépôts sauvages, la dégradation du matériel urbain ou encore les agressions physiques. Je crois profondément au travail de collaboration entre nos deux polices mais, pour autant, nous avons chacun nos domaines de compétences et d'actions. Cela doit se traduire également dans l'exploitation de la vidéoprotection.

■ Les services de police justement pointent du doigt le manque de caméras à 360 degrés, des images de mauvaise qualité notamment la nuit, des caméras défectueuses, dont le globe est sale et rend les images inexploitable, avec de mauvais paramètres des masques... Que comptez-vous faire ?

Voilà l'héritage que me laisse la droite locale concernant l'état du parc de vidéoprotection. C'est la raison pour laquelle les prochaines implantations de caméras feront l'objet d'une concertation avec les policiers pour définir à la fois les lieux stratégiques et le type de caméras à privilégier. Par ailleurs, nous allons multiplier le nombre de postes d'accès aux images dans les services de la police nationale pour leur donner les moyens de travailler et faciliter leur travail de recherche.

■ L'État a proposé de financer 500 nouvelles caméras à installer dans les secteurs sensibles, ce que demandent d'ailleurs les forces de police pour une meilleure couverture dans les quartiers les plus criminogènes. Est-ce illusoire de penser qu'on va installer des caméras près des cités ? Allez-vous saisir la main de l'État sur ce dossier et pour en faire quoi ?

Propos recueillis par R.C.